

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cellechis publie ses résultats financiers du quatrième trimestre 2025 et de l'exercice 2025 et une mise à jour de ses activités

- *Phase 2 pivot évaluant lasmé-cel dans la LAL-B en rechute ou réfractaire (étude BALLI-01) en cours*
 - *Phase 1 : 83 % d'ORR à la dose RP2D et 100 % d'ORR dans la population cible de phase 2.*
 - *Population cible de phase 2 : 100 % des patients sont devenus éligibles à une greffe.*
 - *Analyse intermédiaire de phase 2 pivot attendue en Q4 2026.*
 - *Dépôt de demande d'autorisation de mise sur le marché (BLA) prévue en 2028.*
- *Phase 1 évaluant éti-cel dans le LNH en rechute ou réfractaire (étude NATHALI-01) en cours*
 - *Éti-cel : "best-in-class" CAR-T allogénique à double cibles CD20 et CD22.*
 - *Au niveau de dose actuel : 88 % d'ORR et 63 % de taux de RC chez des patients ayant reçu au moins 2 lignes de traitement antérieures.*
 - *93 % des patients avaient déjà reçu un traitement par CAR-T anti-CD19.*
 - *Intégration d'une cohorte avec IL-2 à faible dose en cours. L'ensemble des données de phase 1 attendu en Q4 2026.*
- *Partenariats*
 - *Servier (à travers Allogene) : essai pivot de phase 2 randomisé (ALPHA3) évaluant cema-cel en traitement de consolidation de première ligne dans le lymphome diffus à grandes cellules B (LBCL). Analyse intermédiaire de futilité, portant sur la clairance de la MRD et premiers résultats de sécurité prévue en avril 2026.*
 - *AstraZeneca : les activités progressent conformément à l'accord de recherche et de collaboration.*
- *Trésorerie, équivalents de trésorerie et dépôts à terme de 211 millions de dollars au 31 décembre 2025¹; projection de trésorerie jusqu'au second semestre 2027.*
- *Conférence téléphonique le 20 mars 2026 à 8h00, heure de New York / 13h00, heure de Paris.*

¹ Au 31 décembre 2025, la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les dépôts à terme incluent les comptes de trésorerie bloqués de 4,4 millions de dollars classés en actifs financiers courants et non courants, ainsi que les dépôts à terme de 144,8 millions de dollars classés en actifs financiers courants.

Le 19 mars 2026 – New York (N.Y.) – Collectis (Euronext Growth : ALCLS ; Nasdaq : CLLS), société de biotechnologie de stade clinique, qui utilise sa plateforme pionnière d'édition de génome pour développer des thérapies innovantes pour le traitement de maladies graves, présente aujourd'hui ses résultats pour le quatrième trimestre 2025 et l'exercice 2025 se terminant le 31 décembre 2025 et une mise à jour de ses activités.

« Lasmé-cel a révélé un profil d'efficacité prometteur dans l'un des contextes les plus complexes de l'oncologie, affichant un taux de réponse de 100% dans la population cible de phase 2. Essentiellement, lasmé-cel a permis à tous les patients de la population cible de devenir éligibles à une greffe. L'essai pivot de phase 2 est actuellement en cours de recrutement et, avec une demande d'autorisation de mise sur le marché (BLA) prévue pour 2028, lasmé-cel dispose désormais d'une trajectoire réglementaire claire pour devenir potentiellement la première thérapie CAR-T prête à l'emploi répondant à ce besoin médical non satisfait » a déclaré le docteur André Choulika, co-fondateur et directeur général de Collectis. « Entre les données intermédiaires de la phase 2 pour lasmé-cel dans la leucémie lymphoblastique aigüe à cellules B (LAL-B) et les résultats complets de la phase 1 pour éti-cel dans le lymphome non hodgkinien (LNH), dans les deux cas attendus au quatrième trimestre 2026, l'année s'annonce importante pour Collectis. Nous poursuivons notre ambition d'offrir des thérapies CAR-T allogéniques salvatrices aux patients qui se trouvent aujourd'hui dans une impasse thérapeutique. »

Portefeuille de CAR-T allogéniques

Lasmé-cel dans la leucémie lymphoblastique aigüe à cellules B (LAL-B) en rechute ou réfractaire – BALLI-01

- En octobre 2025, [Collectis a présenté les données cliniques de phase 1 pour lasmé-cel lors du Collectis R&D Day](#). Ces données positionnent lasmé-cel comme une thérapie potentiellement révolutionnaire pour les patients atteints de LAL-B en rechute ou réfractaire.

Points clés à retenir :

Une efficacité solide :

- **68 %** de taux de réponse globale (ORR) avec le procédé de fabrication en interne "Process 2" (n=22) ;
- **83 %** d'ORR à la dose recommandée de phase 2 (RP2D) (n=12) ;
- **100 %** d'ORR au sein de la population cible de phase 2 (n=9) ;

Dans cette population cible, le taux de réponse complète ou de rémission complète avec récupération hématologique incomplète (RC/RCi) s'élève à 56 %. Parmi ces patients, environ 80 % ont atteint un statut de maladie résiduelle minimale (MRD) négative.

Un profil de sécurité favorable :

- Faible incidence du syndrome de relargage des cytokines (CRS) et du syndrome de neurotoxicité associée aux cellules effectrices immunitaires (ICANS) de grade ≥ 3 , s'établissant respectivement à 2,5 % et 5 %.

Éligibilité à la greffe dans la population cible Phase 2 :

Tous les patients sont devenus éligibles à la greffe.

Un bénéfice majeur en survie :

- Une survie globale (OS) médiane de 14,8 mois a été observée chez les patients ayant atteint une RC/RCi avec MRD négative.

La première analyse intermédiaire de la phase 2 pivot de l'essai BALLI-01 est attendue pour le quatrième trimestre 2026 (n=40). Collectis prévoit de déposer une demande d'autorisation de mise sur le marché (BLA) en 2028.

Éti-cel dans le lymphome non hodgkinien (LNH) en rechute ou réfractaire – NATHALI-01

- En décembre 2025, [Collectis a présenté des données préliminaires encourageantes de l'étude de phase 1 évaluant éti-cel lors du congrès annuel de l'American Society of Hematology \(ASH\)](#). Ces données ont mis en évidence le potentiel d'éti-cel chez des patients atteints de LNH en rechute ou réfractaire après plusieurs lignes de traitement, dont, pour 93 % d'entre eux, un traitement par CAR-T autologue anti-CD19.

Au niveau de dose actuel (n=8), le taux d'ORR s'est élevé à 88 % et le taux de réponse complète (CR) à 63 %.

- Collectis recrute actuellement des patients pour une cohorte avec administration d'interleukine-2 (IL-2) à faible dose. L'objectif est d'évaluer le potentiel d'amélioration de la durabilité et des taux de réponse, déjà élevés, chez les patients atteints de LNH en rechute ou réfractaire.

Collectis prévoit de présenter l'ensemble des données de phase 1 en 2026, incluant les résultats de la combinaison avec l'IL-2.

L'ADN simple brin circulaire (cssDNA) : une matrice non-virale pour la thérapie génique

- En novembre 2025, [Collectis a publié un article dans Nature Communications établissant cssDNA comme une matrice donneuse d'ADN non-virale hautement efficace pour l'insertion de gènes dans les cellules souches et progénitrices hématopoïétiques \(HSPCs\)](#).

Bien que les vecteurs viraux tels que l'AAV6 soient couramment utilisés, ils soulèvent des préoccupations en matière de sécurité et d'efficacité. Au cours de la dernière décennie, l'utilisation de matrices d'ADN non-virales est apparue comme une alternative prometteuse. Les résultats de recherche de Collectis marquent une avancée prometteuse vers la prochaine génération de thérapies cellulaires et géniques non-virales.

Points clés :

- **Efficacité supérieure** : cssDNA a atteint un taux d'efficacité de *knock-in* supérieur à 40 %, surpassant l'ADN linéaire de 3 à 5 fois.
- **Polyvalence** : le procédé cible avec succès plusieurs locus dans les HSPCs et les lymphocytes T primaires.
- **Meilleure persistance** : dans les modèles murins, les cellules éditées par cssDNA ont montré une capacité de greffe et un maintien de l'édition supérieurs aux cellules éditées par AAV6.

Sécurité et précision des TALE base editors (TALEB)

- Lors de l'ESGCT 2025, [Collectis a présenté une étude de sécurité sur les TALE base editors \(TALEB\)](#), qui permettent une édition précise de l'ADN (C vers T) sans provoquer de cassures double brin.

Points importants de la recherche :

- **Évaluation de la sécurité** : les chercheurs ont utilisé des modèles expérimentaux et de bioinformatique avancés pour suivre les potentiels effets hors-cible dans le génome nucléaire des lymphocytes T primaires.
- **Aucun biais détecté** : l'étude n'a révélé aucune édition involontaire au niveau des sites de liaison CTCF, essentiels à l'organisation du génome et à l'expression génique.

Ces résultats de recherche fournissent un cadre solide pour le développement sécurisé des TALEB en ingénierie cellulaire thérapeutique, confirmant leur potentiel pour de futures applications nucléaires et mitochondriales.

Partenariats

AstraZeneca : accord de recherche et de collaboration

- Les activités progressent conformément à l'accord de recherche et de collaboration avec AstraZeneca. Ce partenariat tire parti de l'expertise de Collectis en édition de génome et de ses capacités de production pour développer jusqu'à 10 nouveaux produits de thérapie cellulaire et génique dans des domaines à forts besoins médicaux, tels que l'oncologie, l'immunologie et les maladies génétiques rares.

Servier (via son sous-licencié Allogene) - CAR-T anti-CD19

- Dans le cadre de l'accord avec Servier, Collectis est éligible à des paiements d'étapes liés au développement et aux ventes pouvant atteindre 340 millions de dollars, ainsi qu'à des redevances à deux chiffres sur les ventes.

En décembre 2025, un tribunal arbitral a rendu sa décision dans l'arbitrage opposant Collectis aux sociétés Les Laboratoires Servier et l'Institut de Recherches Internationales Servier IRIS SARL (« Servier »), relatif au contrat de licence conclu entre Servier et Collectis le 6 mars 2019, tel qu'amendé (le « Contrat »). Le Tribunal a prononcé la résiliation partielle du Contrat pour le produit UCART19 V1 (également dénommé « ALLO-501 » par Allogene) et a demandé que Collectis entame avec Allogene, si cette dernière le demande, des négociations de bonne foi en vue de l'octroi à celle-ci d'une licence directe sur UCART19 V1. Les parties ont été déboutées de toutes leurs autres demandes.

Allogene - CAR-T anti-CD70

- Selon Allogene, le recrutement de la cohorte de Phase 1b de l'essai TRAVERSE dans le carcinome à cellules rénales est désormais clos et Allogene explore actuellement des opportunités de partenariat pour poursuivre le développement de cet actif.

Iovance

- Selon Iovance, de nouvelles données concernant plusieurs programmes de son portefeuille sont attendues tout au long de l'année 2026, y compris notamment un essai de Phase 1/2 évaluant IOV-4001, une thérapie TIL (lymphocytes infiltrant la tumeur) avec inactivation du gène PD-1, chez des patients déjà traités pour un mélanome avancé ou un cancer du poumon non à petites cellules (NSCLC).

Corporate

Assemblée générale mixte

- Le 26 juin 2025, Collectis a tenu une assemblée générale mixte au cours de laquelle environ 57% des voix se sont exprimées, les résolutions 1 à 23 et les résolutions 25 et 26 ont été adoptées, la résolution 24 a été rejetée, conformément aux recommandations du management. Les résultats détaillés du scrutin, ainsi que les résolutions sont consultables sur le site internet de Collectis : <https://www.collectis.com/fr/investisseur/assemblees-generales/>

Composition du conseil d'administration

- L'assemblée générale de Collectis a nommé Monsieur André Muller en tant qu'administrateur du conseil d'administration de la Société, avec effet immédiat. À l'issue de cette assemblée générale, le mandat de Monsieur Axel-Sven Malkomes a expiré et la démission annoncée de Monsieur Pierre Bastid a pris effet. Dans le cadre de ces changements au sein du conseil d'administration, ce dernier a nommé M. André Muller, Dr. Donald Bergstrom et Dr. Rainer Boehm en tant que membres du comité d'audit de la Société.

Résultats financiers 2025

Trésorerie : Au 31 décembre 2025, Collectis disposait de 211 millions de dollars de trésorerie, d'équivalents de trésorerie, de comptes de trésorerie bloquée et de dépôts à terme classés comme actifs financiers courants. La Société estime que sa trésorerie, ses équivalents de trésorerie et ses dépôts à terme seront suffisants pour financer ses activités jusqu'au second semestre 2027.

Ce montant est à comparer à 264 millions de dollars de trésorerie consolidée, équivalents de trésorerie, comptes de trésorerie bloquée et dépôts à terme classés comme actifs financiers courants au 31 décembre 2024. Cette variation de 53 millions de dollars s'explique par 36,9 millions de dollars d'encaissements provenant de nos clients, 8,4 millions de dollars d'intérêts reçus provenant de nos placements financiers et d'équivalents de trésorerie, 2,2 millions de dollars d'encaissements relatifs au crédit d'impôt sur les activités de R&D, 3,2 millions de dollars d'encaissements de TVA déductible et 4,8 millions de dollars d'écarts de conversion, compensés par le paiement par Collectis de 50,5 millions de dollars à ses fournisseurs, le paiement des salaires, primes et charges sociales pour un total de 40,0 millions de dollars, le paiement des dettes de loyers à hauteur de 10,8 millions de dollars, le remboursement du Prêt Garanti par l'État (PGE) pour un montant de 5,4 millions de dollars, et l'acquisition d'immobilisations pour 3,5 millions de dollars.

Nous prévoyons actuellement de concentrer nos dépenses de trésorerie dans le soutien au développement de notre portefeuille de produits candidats, y compris les dépenses de fabrication et de développement clinique liées à lasmé-cel, éti-cel et à de nouveaux produits

candidats potentiels, et d'exploiter nos capacités de production de pointe à Paris (France) et à Raleigh (Caroline du Nord, États-Unis).

Chiffre d'affaires et autres revenus : Le chiffre d'affaires et les autres revenus consolidés se sont élevés à 79,6 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, contre 49,2 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Cette augmentation de 30,4 millions de dollars entre les exercices 2024 et 2025 est principalement attribuable à la progression des services rendus dans le cadre des plans de recherche et à l'atteinte des obligations de performance prévues dans l'accord de recherche et de collaboration conclu avec AstraZeneca. Le chiffre d'affaires enregistré au 31 décembre 2024 comprenait un paiement d'étape de développement de 5,4 millions de dollars dans le cadre du contrat de licence avec Servier.

Frais de recherche et développement : Les frais de recherche et développement consolidés se sont élevés à 93,5 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, contre 90,5 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Cette hausse de 3,0 millions de dollars est principalement due à (i) une augmentation de 4,2 millions de dollars des charges de personnel, en raison d'une évolution des effectifs de R&D en droite ligne avec notre roadmap, d'une juste valeur plus élevée des instruments de rémunération fondés sur les actions liée aux dynamiques sous-jacentes du cours de notre action, et des effets de change; (ii) une augmentation de 0,3 million de dollars des charges d'amortissements ; compensée par (iii) une diminution de 1,5 million de dollars des achats et charges externes.

Frais administratifs et commerciaux : Les frais administratifs et commerciaux consolidés se sont élevés à 19,8 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, contre 19,1 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. La variation de 0,7 million de dollars est principalement due à une hausse de 0,6 million de dollars des achats administratifs et charges externes.

Autres produits et charges opérationnels : Les autres produits et charges opérationnels ont légèrement diminué de 0,2 million de dollars entre les exercices clos le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2025, de 0,8 million de dollars en 2024 à 0,6 million de dollars en 2025.

Résultat financier : La perte financière nette consolidée était de 34,9 millions de dollars pour l'exercice clos au 31 décembre 2025, à comparer à un gain financier net de 22,8 millions de dollars pour l'exercice clos au 31 décembre 2024. Cette variation de 57,7 millions de dollars s'explique principalement par une diminution de nos produits financiers de 28,3 millions de dollars et par une augmentation des charges financières de 29,5 millions de dollars entre les exercices 2024 et 2025.

La diminution des produits financiers est principalement due à (i) un gain non récurrent de 14,3 millions de dollars résultant de la variation de la juste valeur de l'instrument dérivé relatif à l'Accord d'Investissement Additionnel conclu avec AstraZeneca Holdings, qui avait été comptabilisé l'année dernière, avant la décomptabilisation du dérivé en mai 2024 ; (ii) une baisse de 7,2 millions de dollars des gains de change ; (iii) une diminution de 1,8 million de dollars des revenus provenant de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des actifs financiers, conformément à l'évolution des taux d'intérêt sur l'exercice 2025 et (iv) un gain de 5,7 millions de dollars, comptabilisé dans l'exercice clos le 31 décembre 2024, relatif à l'évaluation de la juste valeur des bons de souscription des Tranches A, B et C émis au profit de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), partiellement compensé par (v) une hausse de 0,8 million de dollars des gains liés à la juste valeur de nos dérivés de couverture du risque de change.

L'augmentation des charges financières est principalement liée (i) à une hausse de 22,2 millions de dollars des pertes de change sur la période, due à la dépréciation du dollar face à l'euro ; (ii) à une perte de 14,7 millions de dollars relative à l'évaluation de la juste valeur des bons de souscription des Tranches A, B et C émis au profit de la BEI ; (iii) à une augmentation de 0,7 million de dollars des intérêts sur nos passifs financiers et locatifs, partiellement compensée par (iv) une diminution de 7,8 millions de dollars de la perte liée à l'évaluation de la juste valeur de notre investissement en actions de Cibus, lequel a été entièrement cédé au premier trimestre 2025.

Résultat net (perte) attribuable aux actionnaires de Collectis : La perte nette consolidée attribuable aux actionnaires de Collectis s'est élevée à 67,6 millions de dollars (soit une perte de 0,67 dollar par action) pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, contre une perte de 36,8 millions de dollars (soit une perte de 0,41 dollar par action) pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. La variation du résultat net consolidé de 30,8 millions de dollars s'explique principalement par (i) une augmentation du chiffre d'affaires et autres revenus de 30,4 millions de dollars, compensée par (ii) une augmentation de 3,9 millions de dollars des charges opérationnelles et autres produits opérationnels, et (iii) une variation du résultat financier net de 57,7 millions de dollars passant d'un résultat financier net positif de 22,8 millions de dollars au 31 décembre 2024 à une perte financière nette de 34,9 millions de dollars au 31 décembre 2025.

Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis : La perte nette consolidée ajustée attribuable aux actionnaires de Collectis était de 61,5 millions de dollars (soit une perte de 0,61 dollar par action) pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparé à une perte nette de 33,6 millions de dollars (soit une perte de 0,37 dollar par action) pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Les états financiers consolidés de Collectis ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière, telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IFRS »).

Veuillez consulter la « Note concernant l'utilisation de mesures financières non-IFRS » pour le rapprochement du résultat net (perte) GAAP attribuable aux actionnaires de Collectis avec le résultat net (perte) ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis.

CELLECTIS S.A. – BILAN CONSOLIDÉ
(en milliers de dollars)

	A la date du	
	31-déc-24	31-déc-25
ACTIF		
Actifs non courants		
Immobilisations incorporelles	1 116	535
Immobilisations corporelles	45 895	38 788
Droits d'utilisation	29 968	23 658
Actifs financiers non courants	7 521	5 088
Autres actifs non courants	11 594	20 025
Impôts différés actifs	382	382
Total actifs non courants	96 476	88 476
Actifs courants		
Clients et comptes rattachés	6 714	14 398
Subventions à recevoir	14 521	7 800
Autres actifs courants	5 528	5 383
Actifs financiers courants, trésorerie et équivalents de trésorerie	260 306	208 663
Total actifs courants	287 069	236 244
TOTAL DE L'ACTIF	383 544	324 720
PASSIF		
Capitaux propres		
Capital social	5 889	5 903
Primes d'émission	494 288	437 445
Ecart de conversion	(39 537)	(33 316)
Réserves (déficit)	(292 846)	(266 538)
Résultat net	(36 761)	(67 593)
Total capitaux propres	131 033	75 901
Passifs non courants		
Emprunts et dettes financières non courants	50 882	74 013
Dettes de loyer non courantes	34 245	27 725
Provisions non courantes	1 115	1 329
Total passifs non courants	86,241	103 067
Passifs courants		
Passifs courants financiers	16 134	10 460
Dettes de loyer courantes	8 385	7 701
Fournisseurs et comptes rattachés	18 664	17 277
Revenus différés et passifs sur contrat	112 161	96 803
Provisions courantes	828	1 169
Autres passifs courants	10 097	12 342
Total passifs courants	166 269	145 752
TOTAL DU PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	383 544	324 720

CELLECTIS S.A.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Trimestre clos le 31 décembre 2025

(en milliers de dollars, à l'exception des données par action)

	Pour le trimestre clos le 31 décembre,	
	2024	2025
Chiffre d'affaires et autres revenus		
Chiffre d'affaires	12 716	10 397
Autres revenus	2 449	1 809
Total chiffre d'affaires et autres revenus	15 165	12 206
Charges opérationnelles		
Frais de recherche et développement	(20 866)	(24 436)
Frais administratifs et commerciaux	(4 932)	(4 802)
Autres produits et charges opérationnels	(47)	(320)
Total charges et autres produits opérationnels	(25 845)	(29 558)
Résultat opérationnel	(10 680)	(17 352)
Résultat financier net	17 116	(9 390)
Impôt sur les bénéfices	(514)	423
Résultat net de la période	5 923	(26 318)
Résultat net de base par action (\$/action) attribuable aux actionnaires de Collectis	0,06	(0,26)
Résultat net dilué par action (\$/action) attribuable aux actionnaires de Collectis	0,06	(0,26)
Nombre moyen pondéré d'actions		
De base	100 093 873	100 327 726
Dilué	100 357 334	100 327 726

CELLECTIS S.A.
COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025
(en milliers de dollars, à l'exception des données par action)

	Pour l'exercice clos le 31 décembre,	
	2024	2025
Chiffre d'affaires et autres revenus		
Chiffre d'affaires	41 505	72 949
Autres revenus	7 712	6 644
Total chiffre d'affaires et autres revenus	49 217	79 592
Charges opérationnelles		
Frais de recherche et développement	(90 536)	(93 517)
Frais administratifs et commerciaux	(19 085)	(19 790)
Autres produits et charges opérationnels	849	638
Total charges et autres produits opérationnels	(108 771)	(112 669)
Résultat opérationnel	(59 554)	(33 076)
Résultat financier net	22 793	(34 940)
Résultat net de la période	(36 761)	(67 593)
Résultat net de base et dilué par action (\$/action) attribuable aux actionnaires de Cellectis	(0,41)	(0,67)
Nombre moyen pondéré d'actions		
De base et dilué	90 566 346	100 279 276

Note relative à l'utilisation de mesures financières non IFRS

Dans ce communiqué de presse, Collectis S.A. présente un résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis qui n'est pas un agrégat défini par les normes comptables IFRS® . Nous avons inclus dans ce communiqué de presse une réconciliation de cet agrégat avec le résultat attribuable aux actionnaires de Collectis, élément le plus comparable calculé en accord avec les normes comptables IFRS.

Ce résultat ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis exclut les charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie. Nous estimons que cet agrégat financier, quand il est comparé avec les états financiers IFRS, peut améliorer la compréhension globale de la performance financière de Collectis. De plus, notre direction suit les opérations de la société, et organise ses activités, en utilisant entre autres, cet agrégat financier. En particulier, nous pensons que l'élimination des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie du résultat attribuable aux actionnaires de Collectis peut donner une information utile sur la comparaison d'une période à une autre des activités de Collectis. Notre utilisation de ce résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis est limitée à une utilisation analytique et ne devrait pas être considérée seule ou être substituée à l'analyse de nos résultats financiers présentés conformément aux normes comptables IFRS. Certaines de ces limitations sont : (a) d'autres sociétés, incluant des sociétés dans nos industries qui bénéficient des mêmes types de rémunérations fondées sur des actions, pourraient adresser l'impact des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie d'une façon différente, et (b) d'autres sociétés pourraient communiquer un résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ou d'autres agrégats similaires mais calculés de façon différente, ce qui réduirait leur utilité pour des besoins comparatifs. Au regard de l'ensemble de ces limitations, vous devriez considérer le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis au même titre que nos résultats financiers IFRS, y compris le résultat attribuable aux actionnaires de Collectis.

RECONCILIATION DU RÉSULTAT NET IFRS ET NON IFRS
Trimestre clos le 31 décembre 2025
(en milliers de dollars, à l'exception des données par action)

	Pour le trimestre clos le 31 décembre,	
	2024	2025
Résultat net, part du Groupe (en milliers de dollars)	5 923	(26 318)
Ajustement :		
Charge liée aux rémunérations fondées sur les actions (sans impact sur la trésorerie)	884	2 250
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Celectis (en milliers de dollars)	6 806	(24 068)
Résultat net ajusté de base par action (\$/action) attribuable aux actionnaires de Celectis	0,07	(0,24)
Résultat net ajusté dilué par action (\$/action) attribuable aux actionnaires de Celectis	0,07	(0,24)
Nombre moyen pondéré d'actions, de base (unités)	100 093 873	100 327 726
Nombre moyen pondéré d'actions, dilué (unités)	100 357 334	100 327 726

RECONCILIATION DU RÉSULTAT NET IFRS ET NON IFRS
Exercice clos le 31 décembre 2025
(en milliers de dollars, à l'exception des données par action)

	Pour l'exercice clos le 31 décembre,	
	2024	2025
Résultat net, part du Groupe (en milliers de dollars)	(36 761)	(67 593)
Ajustement :		
Charge liée aux rémunérations fondées sur les actions (sans impact sur la trésorerie)	3 167	6 110
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Celectis (en milliers de dollars)	(33 594)	(61 483)
Résultat net ajusté, de base et dilué par action (\$/action)	(0,37)	(0,61)
Nombre moyen pondéré d'actions, de base et dilué (unités)	90 566 346	100 279 276

À propos de Cellectis

Cellectis est une société de biotechnologie au stade clinique, qui utilise sa plateforme pionnière d'édition de génome pour développer des thérapies cellulaires et géniques innovantes pour le traitement de maladies graves. Cellectis développe les premiers produits thérapeutiques d'immunothérapies allogéniques fondées sur des cellules CAR-T, inventant le concept de cellules CAR T ingénierées sur étagère et prêtes à l'emploi pour le traitement de patients atteints de cancer, et une plateforme de développement de thérapies géniques dans d'autres indications thérapeutiques. Grâce à ses capacités de production entièrement internalisées, Cellectis est l'une des rares sociétés dans l'édition du génome à contrôler la chaîne de valeur de la thérapie cellulaire et génique de bout en bout.

Le siège social de Cellectis est situé à Paris. Cellectis est également implantée à New York et à Raleigh aux États-Unis. Cellectis est cotée sur le marché Euronext Growth (code : ALCLS) ainsi que sur le Nasdaq Global Market (code : CLLS). Pour en savoir plus, visitez notre site internet : www.cellectis.com et suivez Cellectis sur [LinkedIn](#) et [X](#).

Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, y compris le Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Les déclarations prospectives peuvent être identifiées par des mots tels que « ambition », « attendu », « estime », « peut », « potentiel », « potentiellement », « prévoit », « prévoyons », « prévue » ou la forme négative de ces expressions et d'autres expressions similaires. Ces déclarations prospectives, qui sont basées sur les attentes et les hypothèses actuelles de notre direction et sur les informations dont elle dispose actuellement, incluant les informations fournies ou rendues publiques par nos partenaires licenciés. Ces déclarations prospectives comprennent des déclarations concernant le potentiel des essais cliniques de la Société à devenir une phase d'enregistrement (y compris notamment la phase 2 de l'étude BALLI-01), l'avancement, le calendrier et les progrès des essais cliniques (y compris en ce qui concerne le recrutement et le suivi des patients), le calendrier prévu pour la présentation de nos données, les étapes réglementaires, et le dépôt des demandes réglementaires (y compris, sans limitation, la date de dépôt de la demande d'autorisation de mise sur le marché), la suffisance des liquidités pour financer les opérations, les bénéfices potentiels de nos produits candidats et technologies, les résultats de nos accords de collaborations, incluant ceux avec AstraZeneca, Servier, Allogene et Iovance, et la situation financière de Cellectis. Ces déclarations prospectives sont faites à la lumière des informations dont nous disposons actuellement et sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, notamment en ce qui concerne les risques importants liés au développement de produits biopharmaceutiques candidats. Parmi ceux-ci figurent les risques importants que les données de phase 1 de BALLI-01 ne soient pas validées par les données issues des phases ultérieures des essais cliniques et que notre produit candidat ne reçoive pas l'autorisation réglementaire pour sa commercialisation. Il convient d'interpréter avec une prudence particulière les résultats des études de phase 1 et les résultats portant sur un petit nombre de patients, car ils ne doivent pas être considérés comme prédictifs des résultats futurs. S'agissant de notre horizon de trésorerie, nos plans opérationnels, y compris nos plans de développement de produits, pourraient évoluer en fonction de divers facteurs, dont certains nous sont actuellement inconnus. En outre, de nombreux autres facteurs importants, notamment ceux décrits dans notre rapport annuel sur le formulaire 20-F tel que modifié et dans notre rapport financier annuel (y compris le rapport de gestion) pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et les documents déposés ultérieurement par Cellectis auprès de la Securities Exchange Commission, disponibles sur le site web de la SEC à l'adresse www.sec.gov, ainsi que d'autres risques et incertitudes connus et inconnus, peuvent avoir un effet défavorable sur ces déclarations prospectives et faire en sorte que nos résultats, performances ou réalisations réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Sauf si la loi l'exige, nous n'assumons aucune obligation de mettre à jour

publiquement ces déclarations prospectives ou de mettre à jour les raisons pour lesquelles les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux prévus dans les déclarations prospectives, même si de nouvelles informations deviennent disponibles à l'avenir.

Pour de plus amples informations sur Collectis, veuillez contacter :

Contacts média :

Pascalyné Wilson, Director, Communications, +33 (0)7 76 99 14 33, media@collectis.com

Patricia Sosa Navarro, Chief of Staff to the CEO, +33 (0)7 76 77 46 93,

Contact pour les relations avec les investisseurs :

Arthur Stril, Chief Financial Officer & Chief Business Officer, investors@collectis.com